

P. Autier

LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : DEUX FRANCS

548 A 21 Novembre 1942

Des sujets divers...



LA PROIE DES EAUX

DRAME D'AMOUR
ET DRAME DE
LA TERRE.



Un Film TERRA.

UN CRIME STUPEFIANT

UNE ÉPOPÉE POLICIÈRE

MULTIPLES VISAGES
MULTIPLES INTERROGATOIRES
MORTELLES POURSUITES



...Mais toujours de l'action !

ECLAIR-JOURNAL présente

Frédéric ROMANCE Georges FLAMANT dans



ECLAIR - JOURNAL

MARSEILLE

103, Rue Thomas

LYON

22, Rue de Condé

TOULOUSE

10, Rue Claire Paulhiac

Réalisation de Maurice CLOCHE

Scénario de P. ROCHER

Adaptation de M. CLOCHE et VITRAC

Dialogues ROGER VITRAC

avec

FRANCK VILLARS ★ Marthe SARBEL
ORBAL ★ CALLAMAND
Alain DURTHAL ★ Catherine PERRY

et
★ DELMONT ★

UNE EXCLUSIVITÉ
S. P. D. F.
PRODUCTION
P. A. C.

LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

15^{me} ANNÉE - N° 548 A

TOUS LES SAMEDIS

21 Novembre 1942

ACTUALITÉS

Alors, décidément, il n'y a pas espoir que les expériences vous servent à quelque chose ? Vous voilà à nouveau perdus parce qu'il fait noir, que vous ne pouvez provisoirement — très provisoirement sans doute — plus faire de soirées, et parce que les circonstances feront — peut-être — que vous et votre public entendrez à nouveau chanter les sirènes ?

En tout cas, en présence d'événements matériellement ou psychologiquement comparables à ceux de Septembre 39 ou de Juin 40, vous semblez adopter cette même tactique, dont la suite des choses mit par deux fois en relief l'absurdité.

Voilà qu'on reparle sérieusement de se mettre en position d'attente, de décaler les grands films, de reprendre n'importe quoi, et de laisser au voisin (loueur ou exploitant) l'initiative de gâcher son « gros morceau ». Et comme le voisin est aussi malin que chacun, on voit où cela promet de nous mener.

Vous avez la mémoire courte (c'est aussi le titre d'un film, mais cela s'applique très bien aux gens de notre métier). Rappelez-vous cette saison 39-40 qui devait être désastreuse et qui fut tout de même avouable, et aussi cette saison 40-41, que vous promettiez à la catastrophe et qui s'acheva en triomphe. Cela ne vous dit rien ? Et l'histoire de ce grand film comique, présenté en été 1939, et destiné à un tel succès que les différentes personnes dont le consentement était nécessaire pour sa sortie, ne purent jamais se résoudre à le galvauder en ce début de guerre, attendirent un an, et se décidèrent finalement à contre-temps ?

De deux choses l'une : ou l'état de chose actuel (je ne vise par là que le couvre-feu à 21 heures 30) va se prolonger, et alors je me demande à quoi cela va servir d'attendre davantage, alors qu'on pourrait envisager d'augmenter le nombre de séances diurnes, et surtout songer à lancer sérieusement et collectivement, avec publicité à l'appui, les séances de 18-19 heures jusqu'à 21 heures ; ou bien nous avons les plus grandes chances de voir revenir un couvre-feu normal (23 ou 24 heures) et alors on aura perdu du temps, décalé des films, chambardé une programmation laborieusement établie, pour un résultat qui satisfera peut-être un malin ou un veinard, et mécontentera tous les autres.

Ce que j'écris là, je sais bien que je l'ai déjà écrit autrefois et que cette semaine, je viens de le dire à un certain nombre d'entre vous, distributeurs en particuliers. Et vous m'avez tous fourni les arguments multiples et variés qui militent, contre mon raisonnement, pour l'attentisme, le décalage et la reprise.

A savoir que le public des soirées est un public particulier et indéplacable ; que les exploitants ne seront pas d'accord pour tenter

l'expérience ; que même si on libère les soirées, les gens resteront chez eux parce qu'il fait trop noir, parce qu'ils ont peur ou qu'ils n'ont pas envie ; qu'il serait fou de songer à adapter aux cinémas de quartier la formule du « permanent », etc... etc...

Et c'est extraordinaire de voir à quel point vous avez chacun raison dans l'argumentation que vous m'avez servi en particulier, puisque je n'ai, à aucun de vous, trouvé grand chose à répondre.

Je ne sais si ce n'est du respect, ou de la peur, ou du découragement, mais je me trouve toujours chétif, lunaire et misérable, lorsque je me frotte aux gens d'expérience de notre métier. Et vous en êtes tous...

A. de MASINI.



Raimu fait une création qui restera parmi ses plus belles dans LES INCONNUS DANS LA MAISON, le film d'Henry Decoin, d'après Georges Simenon.

(Photo Continental Films)

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

36, La Canebière
Tél. D. 74-22

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.
Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

INFORMATIONS

REPARTITION DES CATEGORIES DE PLACES DANS LES CINEMAS

Par suite d'une erreur de rédaction, l'article paru dans le Film, n° 48, du 12 septembre, page 5, sur la répartition des places, a donné lieu à différentes interprétations.

Il convient de n'en pas tenir compte et de se reporter aux instructions ci-dessous :

La décision n° 22, article premier, indique que le prix le plus bas de chaque salle doit être appliqué au moins au tiers et au plus aux 2/5 des places, strapontins non compris.

Beaucoup de directeurs n'en n'ont pas tenu compte. Il s'ensuit qu'ils s'exposent, s'ils ont moins d'un tiers de places au prix le plus bas, à des sanctions de la part du Comité de Surveillance des Prix, et s'ils en ont plus de 2/5 à des sanctions du C.O.I.C.

Nous ne saurions trop insister pour que tous se conforment à cette décision.

ŒUVRES SOCIALES DU CINEMA

Nous apprenons que l'inauguration du Cinévog Aix, la nouvelle salle d'Aix-en-Provence, a eu lieu le Jeudi 19 Novembre 1942 au bénéfice des Œuvres Sociales du Cinéma.

Merci à la Direction du Cinévog Aix pour ce beau geste de solidarité.

Le Service des Œuvres Sociales vient au secours de tous les déshérités des membres de la corporation.

Songez à l'aider dans sa tâche.

Versez à la souscription. La plus petite obole contribuera à secourir ceux d'entre nous que le sort a frappés.

Producteurs, Distributeurs, Exploitants de salles, faites vos lancements de films au bénéfice des Œuvres Sociales du Cinéma.

(Région de Marseille : C.O.I.C., 36, La Canebière).

NOTE POUR MESSIEURS LES DISTRIBUTEURS ET EXPLOITANTS DE LA VILLE DE MARSEILLE

Le jeudi 19 novembre, M. Buron, Secrétaire Général du C.O.I.C., et M. Alexis Thomas, Représentant Général du C.O.I.C. en zone non occupée, ont réuni, dans les locaux du Centre de Marseille, les membres de la Commission Consultative à laquelle s'étaient joints le Délégué des Distributeurs et le Délégué des Exploitants.

Cette réunion avait pour objet d'examiner les nouvelles conditions faites à l'exploitation marseillaise par les mesures prises depuis le 11 novembre et, notamment, par la fermeture des salles de cinéma à 21 heures, afin de sauvegarder les intérêts généraux de l'ensemble de l'industrie cinématographique.

Les mesures suivantes ont été arrêtées :
En ce qui concerne les films passés du 12 au 18 et du 19 au 25 novembre, l'exploitant qui n'aura pas atteint son minimum garanti est en droit de réclamer au distributeur une reprise du film sans minimum; le minimum prévu pour la première fois jouant pour les deux passages cumulé.

En ce qui concerne le changement de programme du jeudi 26 novembre, au cas où le couvre-feu ne permettrait pas une séance après 20 heures, les exploitants sont en droit de choisir parmi les films traités et non encore passés un de ceux dont les conditions sont plus avantageuses que celles du film prévu.

En tout état de cause, à partir du 19 novembre, tous les exploitants sont autorisés provisoirement à faire des séances le matin, sous la seule réserve que le nombre de séances hebdomadaires postérieurement au 19 novembre ne soit pas supérieur au nombre de séances pratiqué avant cette date.

Le Chef de Centre :
J. DOMINIQUE.

**Établissements
RADIUS**

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

A TOULOUSE Sous-Centre

9, Rue Agathoise

Tél. : 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30

HEURES DE TRAVAIL DANS LES STUDIOS

Le Secrétariat Général communique :

Il a été porté à notre connaissance que certains ouvriers de studios étaient employés plus de cinquante-quatre heures par semaine.

Nous attirons l'attention de Messieurs les Employeurs intéressés sur l'obligation qui leur est faite d'avoir :

1° — A en demander l'autorisation au Ministère du Travail ;

2° — A effectuer les retenues obligatoires (Assurances Sociales, etc.) sur les sommes allouées pour ces heures supplémentaires.

Décision N° 32

ÉTENDANT LA DÉCISION N° 27 AU FORMAT RÉDUIT.

Vu le décret du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie Cinématographique,

Vu le décret du 2 décembre 1940 portant institution du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

Les Sous-Commissions intéressées de la Commission Consultative entendues,

Le Comité de Direction décide :

Article 1^{er}. — La décision n° 27, remplaçant la décision n° 18 relative au taux de pourcentage de location des films en format standard, est étendue au format réduit.

Article 2. — En ce qui concerne le format réduit, toutefois, l'article 4 est modifié comme suit :

Pour toute recette inférieure à 6.000 frs, le minimum garanti éventuel ne pourra pas atteindre moins de 275 fr. ou plus de 1.800 francs.

Pour les recettes supérieures à 6.000 frs, le montant du minimum garanti éventuel est librement discuté entre les parties.

Article 3. — Cette décision est applicable à partir du 11 novembre 1942.

Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHEBE.

Décision N° 33

RELATIVE AU PRIX DES PLACES DE CINEMA DES DEPARTEMENTS DE LA ZONE NON OCCUPEE.

Vu la loi du 16 août 1940, concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle.

Vu le décret du 2 décembre 1940, relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

Vu l'arrêté du 3 février 1942, fixant le prix des places dans les cinémas,

Vu la décision n° 21 du Directeur Responsable, en date du 6 février 1942, relative au classement des salles de cinéma, La Commission Consultative entendue,

Le Comité de Direction décide :

Article Premier. — Chaque salle doit avoir trois catégories de places. Le prix le plus bas doit être appliqué au moins au tiers et au plus aux deux cinquièmes des places de chaque salle (strapontins non compris).

Aucune obligation n'est fixée pour le pourcentage du nombre de places des deux catégories supérieures.

Article 2. — A partir du 18 novembre 1942, toutes les salles seront tenues de pratiquer les prix prévus au barème ci-annexé pour la catégorie correspondant à leur classement, et ce, tant en semaine que les samedis, dimanches, veilles et jours de fête, et même si, exceptionnellement, elles projettent des films d'une vision inférieure au classement de la salle.

Ces dispositions sont applicables aux exploitants de format réduit lorsqu'elles se trouvent dans une localité où existe au moins une exploitation en format standard.

Article 3. — A compter du 18 novembre 1942, les prix appliqués par les exploitations de Format réduit, dans les localités où n'existe aucune exploitation en Format standard, seront fixés librement dans la limite des taux fixés au barème ci-annexé sans que le prix minimum puisse être inférieur à 5 francs. Les mêmes prix devront être appliqués tant les samedis, dimanches, veilles et jours de fête que les autres jours de la semaine.

Article 4. — Les enfants de moins de 13 ans, les militaires et les jeunes des Chantiers de Jeunesse en uniforme paieront demi-tarif tous les jours, à toutes les places

avec un minimum de 4 francs, ce minimum étant ramené à 3 francs pour les cinémas en Format réduit dans les localités où n'existe pas de cinéma en standard.

Toutefois, les dimanches et jours de fête, le directeur de la salle aura la faculté de limiter à son choix l'admission des enfants au-dessous de 13 ans au demi-tarif.

Article 5. — Pour les salles qui passent des attractions, une majoration du prix des places pourra être appliquée à titre permanent dans la limite de 5 francs pour les salles de première exclusivité ou de première vision des villes-clés et dans la limite de 3 francs pour les autres salles. Cette majoration sera autorisée sur la demande de l'exploitant dans les conditions prévues à l'article 3 de la décision 21.

Article 6. — Aucune séance gratuite ne pourra être donnée sans l'autorisation du C.O.I.C.

Article 7. — La projection d'un film d'un ordre de vision supérieur à celui correspondant au classement de la salle, est subordonnée à une autorisation préalable du C.O.I.C. La salle devra alors pratiquer les prix de la catégorie correspondant à l'ordre de vision du film.

Article 8. — A titre exceptionnel, les exploitants des salles qui pratiquaient antérieurement des prix supérieurs au maximum prévu à l'arrêté du 3 février 1942, pourront sur justification de leur part être autorisés à appliquer un tarif spécial. Ce tarif sera fixé par décision du Comité de Direction du C.O.I.C. après accord du Commissaire du Gouvernement et du Délégué du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances.

Article 9. — Des dérogations aux dispositions de l'article 2 et 5, peuvent être autorisées par décision du Comité de Direction sur avis des Commissions prévues à l'article 2 de la décision 21.

Fait à Paris, le 26 octobre 1942.

Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHEBE

TIRAGE DES FILMS-ANNONCE

En raison du manque de pellicule, le C.O.I.C. est dans l'obligation d'interdire, à partir du 1^{er} novembre 1942, le tirage des films-annonce qui accompagnaient généralement les copies.

CATEGORIE DU CINEMA	VILLES-CLES et faubourgs dans un rayon de 5 km.			VILLES de plus de 60.000 habitants et faubourgs dans un rayon de 5 km.			VILLES de 15.001 à 60.000 habitants et faubourgs dans un rayon de 5 km.			VILLES de 3.001 à 15.000 habitants			LOCALITES de 3.000 habitants et moins		
	Catégories de places.			Catégories de places.			Catégories de places.			Catégories de places.			Catégories de places.		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Exclusivités	12	15	18												
1 ^{re} Vision	10	12	15	10	12	14	8	10	12	6	8	10	5	6	7
2 ^{de} Vision Centre	8	10	12												
2 ^{de} Vision Quartiers	7	8	10	7	9	12	7	8	10	5	6	8	"	"	"
3 ^{de} Vision	6	8	10	6	8	10	5	6	8	"	"	"	"	"	"
Visions ultérieures	5	6	8	5	6	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"

N.B. — Les villes-clés de la Zone Non Occupée sont LYON, MARSEILLE, TOULOUSE, NICE et VICHY.

AVIS CONCERNANT LES SEANCES EXCEPTIONNELLES

Le C.O.I.C., Section Exploitation, est fréquemment saisi de demandes de dérogation relatives à l'organisation de séances cinématographiques exceptionnelles au bénéfice de Comités locaux, Secours National, Comité d'Aide aux Prisonniers, Arbres de Noël, etc.

Il tient à rappeler que ces dérogations ne peuvent être accordées qu'aux conditions suivantes.

1° — La demande doit être formulée par l'établissement qui joindra à sa demande une lettre de l'organisme officiel demandeur ;

2° — Cette séance ne doit pas avoir lieu un jour d'exploitation normale de la salle ;

3° — La dépense supplémentaire de courant électrique ne devra pas être prélevée sur le contingent accordé à l'établissement pour son exploitation normale.

LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

Maurice BATAILLARD

81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE
Tél. : D. 50-93

CHEZ

Charles DIDE

35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60

vous trouverez
TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES



CHARBONS
LORRAINE
Cielor-Orlux
Mirrolux

et du Matériel
BROCKLISS-Simplex



53, rue Consolat
Tél. : National 27.00

Une Sélection unique !

Derniers films sortis :

“ FIEVRES ”

AVEC **TINO ROSSI**
le film au succès inépuisable

SIX PETITES FILLES EN BLANC

avec Jean MURAT - Janine DARCEY
Henri GUI SOL - Pierrette CAILLOL
et REDA-CAIRE

L'ANGE GARDIEN

avec Lucien BAROUX - CARLETTINA (Hélène CARLETTI)
Roger DUCHESNE - Elen DOSIA - Irène CORDAY

Films à sortir prochainement :

Renée SAINT-CYR - Jean MURAT - Jean GALLAND - Roger DUCHESNE
dans

LA FEMME PERDUE

L'extraordinaire réalisation de Jean CHOUX, d'après le roman d'Alfred MACHARD

AVEC

Marguerite PIERRY - Myno BURNEY - Catherine FONTENEY
Pierre LABRY - Jean RIGAU

Lise DONAT - Andréa LAMBERT - MARIOTTI - GUETARY - Lise FLORELLY
Violette FRANCE et la petite Monique DUBOIS

Musique de Vincent SCOTTO.

Production Consortium Productions de Films

C'est un film magistral puissamment dramatique et émouvant

Le vrai record des recettes au *Paramount* de Paris

Une grande réalisation de Jacques de BARONCELLI

Charles VANEL - Mireille BALIN

dans

HAUT-LE-VENT

d'après un scénario de José GERMAIN

avec

Francine BESSY - Gilbert GIL
Marcelle GENIAT - Marcel VALLÉE

JOFFRE - COLLIN - CARNEGE - Cécilia PAROLDI

C'est un film Minerva

Une réalisation d'Henry FESCOURT

Renée SAINT-CYR - Denise GREY

dans

RETOUR DE FLAMME

d'après le roman de LOUWICK

avec

Andréa BRULÉ - José NOGUERO - Henri GUI SOL

André LAMBERT - Roger PIGOT et TRAMEL

etc., etc.

C'est une production C.P.D.F.

Une superproduction de Serge de POLIGNY
auteur du scénario et réalisateur

LE BARON FANTOME

Adaptation et Dialogue de Jean COCTEAU

Interprètes principaux :

ANDRÉ LEFAUR - ODETTE JOYEUX - JANY HOLT - ALAIN CUNY

Gabrielle DORZIAT - Myno BURNEY - Gabrielle FONTAN - Marguerite PIERRY

Claude SAINVAL - PERES - DIENER - Charles VISSIERES

et

A L E R M E

etc., etc.

Un film sensationnel.

Production Consortium de Productions de Films.

RECETTES DES SALLES

DU 5 AU 11 NOVEMBRE 1942

PATHE (Le Journal tombe à 5 heures)	207.689	Frs.
REX (Le Journal tombe à 5 heures)	240.141	»
ODEON (Sur scène : Charles Trénet)	408.992	»
MAJESTIC (Caprices)	209.847	»
STUDIO (Caprices)	204.132	»
HOLLYWOOD (Forte Tête, 2 ^e vision)	113.048	»
CAMERA (La Joueuse d'Orgue)	60.108	»
CLUB (Une femme dans la nuit)	59.588	»
NCAILLES (L'Assassin habite au 21, 2 ^e excl., 3 ^e semaine)	63.356	»
ECRAN (L'Innocent)	32.101	»
CINEVOG (Relâche)		
PHOCEAC Le Monde tremblera	81.757	»
CCMEDIJA (Au Pays du Soleil)	36.700	»
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Musique de Rêve)	83.821	»
CINEAC PETIT PROVENÇAL (L'Héritier des Mondésir)	92.740	»

SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Date Sortie	SALLE	Agence	*
MARSEILLE				
* P. : Présentation. E. : Exclusivité.				
Monsieur la Souris	26 Nov.	Pathe-Rex.	S. M. D. F.	E.
Le Mistral	10 Déc.	Studio-Majestic	Eclair-Journal	E.
TOULOUSE				
Le Femme perdue	26 Nov.	Gaumont	Sélections Cinématog Sud-Ouest	E.

MUTATIONS DE FONDS

LOIRE

Mme Veuve Champaley (Pierre-Félicien), née Jeanne-Victorine Peyrard a vendu : 1°) à M. Virlogeux (Jules-Henri-René); 2°) à M. Bonche (Henri), son fond de cinématographe dénommé Primrose exploité à Firminy, 13, rue Victor-Hugo.

Oppositions : étude de M^e Vial, notaire à Firminy.

Première publication : *Les Petites Affiches de la Loire* à Saint-Etienne, du 17 Octobre 1942.

Georges GOIFFON et WARET

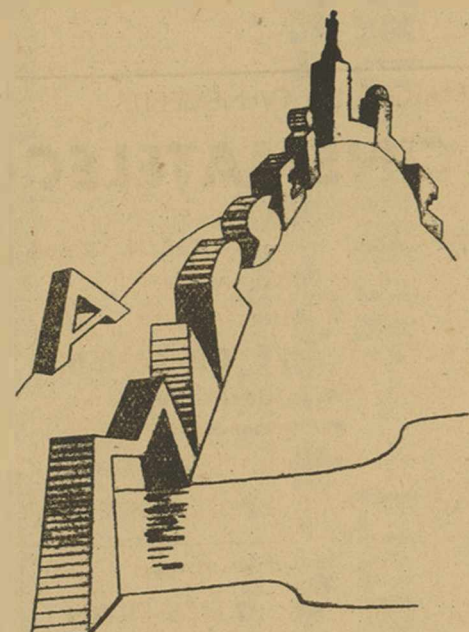
51 Rue Grignan MARSEILLE
Tél. D-38 26

TRÈS BELLE SITUATION

dans Affaire industrielle branche Cinématographique énorme avenir. Prouve très gros résultats minimum. Il faut disposer de 3 millions comptant

CHARBONS de PROJECTION

SOCIÉTÉ FRANÇAISE AEG AGENCE de MARSEILLE
6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56



Les Programmes de la Semaine.

PATHE et REX. — Madame Sans-Gêne, avec Arletty (Société Marseillaise de Films). Reprise.

ODEON. — Sur scène : Yves Montand et Philippe Soguel.

STUDIO et MAJESTIC. — Le Mystère de la 13^e Chaise, avec Heinz Rühmann (Tobis). En exclusivité simultanée.

HOLLYWOOD. — Yamilé sous les Cèdres, avec Charles Vanel (Alba Films). Seconde vision.

RIALTO. — Le Masque Noir, avec Gino Cervi (Midi Cinéma Location). Première vision. Deuxième semaine.

Amicale des Représentants

A l'issue de la dernière séance de l'Amicale et devant la presque totalité des représentants, M. Beaujard, qui avait eu l'amabilité de se déplacer spécialement, a fait un exposé très précis sur la nouvelle organisation du travail concernant l'Industrie Cinématographique en général. Avec une netteté remarquable M. Beaujard a mis en relief le but de cette nouvelle organisation.

Les noms des Délégués, en ce qui concerne les représentants, lui ont été communiqués. Ce sont MM. Ucciani et Arnaud.

Nous tenons à remercier M. Beaujard du dérangement qu'il s'est imposé afin de tenir les représentants au courant de toutes ces questions sociales.

Cette conférence a vivement intéressé toutes les personnes présentes et nous profitons de l'occasion pour rappeler aux Membres de l'Amicale que leur présence est indispensable à toutes les Réunions qui vont suivre et qui auront toujours lieu le premier lundi de chaque mois.



Le masque noir.

Film italien réalisé par Alessandro Blasetti, interprété par Gino Cervi, Luisa Ferida, Rina Morelli, Osvaldo Valenti, etc...

RESUME. — Salvator Rosa, brillant chevalier, peintre, poète, musicien et redoutable épéiste, protégé, aux environs de 1650, les faibles et les opprimés. Mais, fatigué sans doute d'exercer ses talents à leur profit, il a, au moment où commence l'histoire, décidé de prendre des vacances. Il quitte Rome, après un dernier exploit retentissant qui classe définitivement Le Masque Noir. Passant en calèche devant le château de la duchesse de Torniano, il est ébloui par de merveilleux jets d'eau ; mais, en même temps, il remarque la désolation de la campagne environnante. Invité par la duchesse à passer quelques temps au château, il apprend que celle-ci, passe le plus clair de son temps à attendre les messages du Masque Noir. Il s'agit, évidemment, d'un imposteur que Salvator décide de démasquer. Le dernier désir de celui-ci est d'empêcher la duchesse d'épouser le comte Lambert, chevalier sans scrupules. Le faux Masque Noir lui ordonne également de rendre à la campagne environnante l'eau qu'elle monopolise pour ses fontaines. Mais Salvator Rosa va sauter à pieds joints dans l'affaire. Il constatera que l'imposteur est

une ravissante paysanne éprise de justice. Et, comme il est incorrigible, il l'aidera, sans cesse de peindre, ni de se battre ni de mentir en vrai chevalier.

REALISATION. — Alessandro Blasetti a traité son sujet d'une manière extrêmement brillante, tablant à fond sur les duels et les manches bouffantes. Tout le film respire une atmosphère grandiloquente qui plaira sûrement. Grandiloquente, mais pas ennuyeuse car les extérieurs, comme la plupart des extérieurs italiens, sont remarquables. Il y a aussi toute une série de duels à l'épée qui enthousiasmeront les spectateurs. L'histoire se déroule sur un rythme plaisant : mélange agréable de grands sentiments et de puérilités. Enfin, et le fait est assez rare pour qu'on le signale, le doublage a été très soigné, puisque les dialogues sont de Stève Passeur.

INTERPRETATION. — Gino Cervi est Salvator Rosa avec beaucoup d'adresse. Mais Luisa Ferida est d'une violence, d'un charme agressif qui font merveille dans le rôle de la paysanne. Tous les autres interprètes sont d'une excellente moyenne.

G. G.

AGENCE TOULOUSAIN DE SPECTACLE

2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINEMAS et de SPECTACLES

Pour vos Intermèdes, Attractions Numéros de Music-Hall

UNE ADRESSE

SPECTACLE OFFICE

(L. FERAUD) Créé en 1918

Jean VIAL

Dir (Licence internationale)
5, Rue Pavillon - MARSEILLE
D. 05-19

FILMS RADIUS

30, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat 38-16 et 38-17

ont les films qui classent une salle
TRAGEDIE IMPERIALE
UN DU CINEMA
LA NEIGE SUR LES PAS

LE BIENFAITEUR

Raimu est, comme on le sait, la vedette du *Bienfaiteur* qu'Enri Decoin vient de terminer sur un scénario G.A. Sholhé, dialogue d'Yves Mirande, musique de G. Van Parys.

Notre grand comédien incarne dans ce film un homme qui cherche à abolir un passé trouble et mouvementé qui l'accable. En des scènes poignantes, Raimu a rendu avec son immense talent, l'angoisse de son personnage étreint par ce passé.

Suzy Prim, Pierre Larquey, Lucien Galas, Georges Colin, Charles Granval, sont parmi les principaux interprètes de ce film puissant, au cours duquel on entendra Lucienne Delyle, la vedette du disque et de la radio, chanter « C'est trop beau pour durer toujours », chanson inédite de Yaneau.

MALGRÉ LES ÉVÉNEMENTS,

CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp

MARSEILLE Tél. N. 00-66

CONTINUE A LIVRER
tout ce qui concerne

LE MATERIEL DE CINEMA

Plâques détachées
et Accessoires

ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS
MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE

Matériel et Pièces

ERNEMANN ZEISS-IKON

Tickets

"AUTOMATICET"

FICHES TECHNIQUES DE LA PRODUCTION

LE BARON FANTOME.

Production : Consortium de Productions de Films.

Réalisation : Serge de Poligny.

Auteurs : Scénario original : Serge de Poligny.

Adaptation et dialogue : Jean Cocteau.

Techniciens : Assistant : André Versein.

Opérateur : Marc Fossard.

Son : Carrère.

Interprètes : André Lefaur, Odette Joyeux, Alain Cuny, Jany Holt, Gabrielle Dorziat, Alerme, Catherine Fontenay, Myno Barney, Claude Sainval, Pérès, Jean Diener, Charles Vissières, Marguerite Pierry.

Studios : Saint-Maurice.
Commencé : le 21 Septembre 1942.

MÉTIER DE FEMME.

Production : P.A.C.

Distribution : Eclair Journal.

Réalisation : Pierre Billon.

Auteurs : Scénario original, adaptation et dialogues : A. P. Antoine.

Techniciens : Opérateur : Suin.

Montage : Gug.

Interprètes : Annie Ducaux, André Luguel, Momy Dalmès, Tramel, Francœur, Sinoël.

« CAPRICES » EST PRÉSENTÉ À BERLIN

Après l'énorme succès remporté par *Premier Rendez-Vous* à Berlin qui a été présenté au « Marmorhaus » pendant cinq mois consécutifs, voici que *Caprices*, autre production française de Continental Films, remporte un succès triomphal dans la capitale du Reich.

Le succès est tel que les spectateurs doivent louer leurs places plusieurs jours d'avance.

©

BIENTOT NOUS VERRONS À PARIS « ILLUSION »

Victor Tourjansky, l'un des metteurs en scène les plus appréciés en France, vient de réaliser un très beau film: *Illusion*, un véritable chef-d'œuvre interprété par Brigitte Horney, au visage énigmatique et passionné.

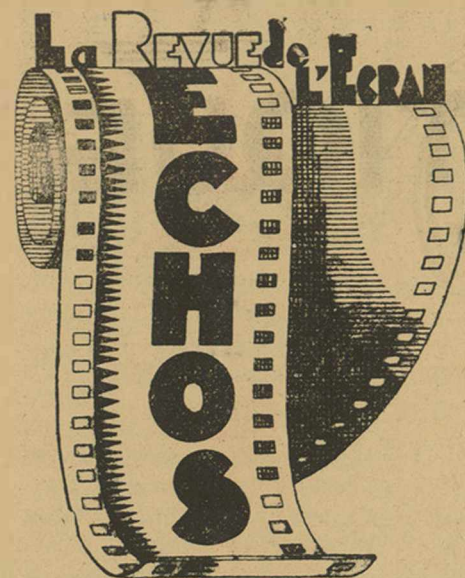
Illusion sera présenté en exclusivité à Paris, à l'Olympia.

©

APRÈS UN RÉFÉRENDUM PARISIEN

On a beaucoup parlé du référendum organisé à Paris et qui a abouti à classer *La Nuit Fantastique*, de Marcel L'Herbier, comme le meilleur film de l'année et Micheline Presle comme la meilleure interprète de l'année mais les nouvelles données sont aussi vagues et « borborygmes » que peuvent l'être les nouvelles dans les jours que nous vivons. Ce référendum a été organisé par notre confrère *Ciné-Mondial*. Les votants étaient les 23 critiques les plus marquants de Paris. *La Nuit Fantastique* de la R. A. C. a obtenu 10 voix, suivie de près par *Les Inconnus dans la Maison* de la Continental alors que les autres voix s'éparpillaient sur les autres productions. Micheline Presle, eut elle aussi 10 voix la désignant comme la meilleure vedette femme, partageant son titre avec Raimu désigné comme le meilleur acteur.

On peut considérer que cette jeune comédienne a gagné à ses vrais galons. On peut constater aussi que Marcel L'Herbier qui avait pendant des années déçu ses admirateurs, ceux qui se souvenaient de la grande époque de *L'Inhumaine*, a



retrouvé sa grande, très grande classe et qu'il a repris sa place à l'avant-garde des réalisateurs (Ne jouons pas sur le thème d'avant-garde). Par contre ce que ce référendum a oublié de dire, c'est que *La Nuit Fantastique* a aussi remporté la palme de l'originalité. Son sujet, entre la poésie et la fantaisie, sort carrément des redites, il innove... et ce fameux public, qui n'aime que les mauvaises choses (qu'on dit !) a suivi. Il aurait pu ratifier le jugement des critiques si on l'avait interrogé et en somme il le ratifie car prendre son billet à la caisse d'un cinéma, n'est-ce pas accorder une voix au film? Alors on peut dire que la majorité est écrasante. Quand verrons-nous dans notre région, *La Nuit Fantastique*?

L'INTERMÉDIAIRE
CINÉMATOGRAPHIQUE
du MIDI
Cabinet AYASSE
44, La Canabière - MARSEILLE
Téléphone COLBERT 50-02
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

ON TOURNE SUR LA CÔTE

Marc Allégret, ayant terminé en 45 jours, un temps record, *La Belle Aventure*, les studios de la Victorine sont actuellement occupés au grand complet par la production de *Lumière d'Été*. Le scénario est de Jacques Prévert et de Pierre Laroche, les deux fournisseurs habituels de la maison. Le metteur en scène est Jean Grémillon.

©

Il a été prévu pour ce film 30 jours d'extérieurs et 30 jours de studios. La balance est égale. Ce qui est rare dans un film de cette importance. Ce n'est pas sans peine que certains extérieurs de première importance ont été réalisés. Le personnel technique et la troupe, soit une soixantaine de personnes, ont tourné d'abord en Auvergne, près du fameux barrage de l'Aigle en construction. C'est là, que Paul Bernard (le châtelain Patrice) fait une chute mortelle dans un ravin. Prise de vue périlleuse pour laquelle Paul Bernard n'a pas voulu être doublé.

©

La troupe de Grémillon a ensuite tourné au-dessus de St-Vallier (Alpes-Maritimes) sur le plateau d'Escagnoles, plateau désolé où poussent seulement la lavande et le thym des Alpes. C'est dans cette solitude que l'on a construit la première pierre à la dernière tuile, un des grands décors du film : L'Auberge de Crieri à l'enseigne « L'Ange Gardien ». Crieri, c'est Madeleine Renaud qui, dans le film est la tenace protégée d'un châtelain voisin, Patrice (P. Bernard) jeune maniaque qui collectionne des armes et tire les pigeons à la carabine.

©

La troupe est redescendue à Nice à la Victorine. L'auberge aussi, car les matériaux sont si chers qu'on en a emporté les morceaux. L'intérieur de « L'Ange Gardien » a été construit dans un studio de la Victorine. Le décor, comme celui du château est de Max Douy.

Le Gérant : A. DE MABINI.
Imprimerie MISTRAL - Cavaillon.

LES GRANDES MARQUES DU CINÉMA

MIDI
Cinéma
Location
MARSEILLE

17, Boulevard Longchamp
Tél. N. 48.26

IDNA
J.P. LAMY
28, RUE ROVIGO
TEL. 367.67
ALGER

AGENCE MERIDIONALE
DE LOCATION DE FILMS
50, Rue Sénac
Tél. Lycée 46.87

CINE GUIDI MONDOL
MARSEILLE
53, Rue Consolat
Tél. : N. 27-00
App. Télég. GUIDICIN

COLUMBIA
FILMS S.A.
AGENCE DE MARSEILLE
42, Boulevard Longchamp
Tél. N. 31-08

FRANCINEX
FERNAND MERIC
75, Bd Madeleine.
Tél. : N. 62.14

F. M.
FILMS M. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N. 49.61

LES FILMS DE PROVENCE
131, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 42.10

ROBUR FILM
Maison Fondée en 1926
J. GLORIOT
44, Rue Sénac
Tél. Lycée 32-14

SOCIÉTÉ SRIUS
AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50-80

REGINA
DISTRIBUTION
54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 - Adresse Télég. REGIDISTRI MARSEILLE

GUY-MAÏA
FILMS
44, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 15.00 15.01
Télégrammes : MAÏAFILMS

PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15.14 15.15

EXCLUSIVITÉ DES GRANDES MARQUES
F. JEAN
CINEMA FILMS
MARSEILLE
Tél. Lycée 50.0

CYRUS
FILM
DISTRIBUTION
20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62

R. K. O.
RADIO
FILMS
AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph. National 25-19

HELIOS FILM
DISTRIBUTION
117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59

FILMS CHAMPION
1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59

FILMS WORMS
120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60

FILMS ANGELIN PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19

PRODIEX
D. BARTHÈS
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80

CINE RADIUS
SÉLECTION DES GRANDES EXCLUSIVITÉS
130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)

AGENCE DE MARSEILLE
109, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 65-96

ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE
52, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 7-85

LES FILMS SPINEX
39, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 27-46

Les Productions
FOX EUROPA
Distributeurs de
20th CENTURY FOX
AGENCE DE MARSEILLE
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

IRGOS
FILMS
50, Rue Sénac, 50
Tél. Lycée 46-87

UNIVERSAL FILM S.A.
Distributeur de
UNIVERSAL PICTURES
AGENCE DE MARSEILLE
62, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 56-50

AGENCE MARSEILLE
102, Bd Longchamp
Tél. : National 06-76 et 27-59
AGENCE DE TOULOUSE
31, RUE BOULBONNE
Tél. : 276-15

AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tél. : Lycée 71-89

ET LES AGENCES REGIONALES

GRANET **RAVAN**
service extra rapide service groupage
Paris Marseille
MAISONS FLATIN GRANET & C^{ie} GRANET-RAVAN RÉUNIES
POUR LE CINÉMA
GRANET-RAVAN VOUS RAPPELLE QU'IL EST SPÉCIALISÉ DANS LE TRANSPORT DES FILMS EN SERVICE RAPIDE DE PARIS À MARSEILLE ET LA DISTRIBUTION SUR LE LITTORAL

MARSEILLE S. ALLÉE L. GAMBETTA TEL. NAT. 40-24 40-25 5, RUE COLBERT TELEPHONE 06	PARIS 40, RUE DU CAIRE TELEPHONE GUT. 85-77 25, RUE ES. SODIKA TELEPHONE 40-77	LYON 5, RUE PUISS. GAILLOT TEL. BURDEAU 22-67 3, B. CHARLEMAGNE TELEPHONE 226-16	NICE 9, R. MARECHAL PET. N TELEPHONE 33-6 39	CASABLANCA 35, R. DE COMPIEGNE TELEPHONE 06-23
---	---	---	---	---

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
UN FAUTEUIL DE QUALITE
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130 Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
85 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée
76-60
Agent du
Matériel
sonore
Agent du matériel
BROCKISS SIMPLEX

CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE 46, R. du Génie
N° 02-52 CAVAILLON 16, R. Chabron
Tél. 3-84

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES

Système Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
Tél. N. 54-43

Ction Cinématographique
Cabine - Laboratoire
Parlant format réduit
"BL 16"
DEMANDEZ NOTICE
MEDIAVOX
12-14, RUE ST-LAMBERT
Tél. : DRAZON 58.21
MARSEILLE

Appareils SONORES

"UNIVERSEL"
AGENTS GENERAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél. N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél. : N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Rutreten - Dépannage


AUTOMATICKET
CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON

SYSTÈME SONORE
"DT. 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24


Membre de construction de
projecteurs
à TULLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. CARPENTIER
16 rue Chomel
Vichy (Allier)
Tél. Vichy 40-81

lumière & son
55 Bd de la Liberté, Tél. N 55-48
PARIS - MARSEILLE
Tout matériel cinéma
projection
amplification
sonorisation
dépannage
installation
transformation

CHARLES DUCARRE
Agent Général
de la Revue de l'Ecran
pour la Suisse
Kursaal 25 - Montreux
(Suisse)

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (ex-22)
Tél. : N. 62-62.

POUR VOS CLICHES...
ET VOS DESSINS.
Consultez
LA 5^{ème} DES
Photographeurs Réunis
Tél. 72.37
21, RUE PARADIS - MARSEILLE

CINE-ARC
Concessionnaire Exclusif
pour le Sud-Est
CHARBONS  BIPLAC
SIEMENS
rue Melchior de Vogüé
NICE - Tél. 871-85
4 Rue de l'Etoile, Marseille
Tél. : Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGE

AEG
Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE
Tél. : N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON, Tél. : D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE
S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM-TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE, Tél. : N. 54-43

ACOUSTIQUE
pour
la et Projection
Sons Spéciaux
sur HF et BF
cellulaires
C.A.I.R.E.
7, Rue Foncel, 7 - NICE
Tél. : 861-64

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE
Successeur
à CAVAILLON
Téléphone 20.

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION


PRODUCTIONS
CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHEMIN DES CAILLOIS
MARSEILLE
Tél. : G. 99-40


**PRINCE
PRODUCTIONS**
2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE